

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

**Séance du 29 mai 2015
(convocation du 22 mai 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Mai Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. JUPPE Alain à partir de 12h20
M. PUJOL Patrick à M. SUBRENAT Kévin à partir de 12h20
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel jusqu'à 10h10
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h55
Mme AJON Emmanuelle à M. DELLU Arnaud à partir de 12h20
M. CAZABONNE Didier à M. FLORIAN Nicolas à partir de 12h20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h20
Mme CUNY Emmanuelle à Mme DELATTRE Nathalie
M. DAVID Yohan à M. DAVID Jean-Louis de 11h30 à 12h20
Mme DELAUNAY Michèle à Mme FAORO Michèle à partir de 13h10
M. DELAUX Stéphan à M. ROBERT Fabien à partir de 12h20
Mme JARDINÉ Martine à Mme BOST Christine à partir de 12h20

M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 11h50
Mme LACUEY Conchita à M. PUYAUBRAU Jean-Jacques à partir de 12h20
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANÇOIS Béatrice à partir de 12h20
M. LE ROUX Bernard à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h20
M. LOTHaire Pierre à Mme DESSERTINE Laurence
M. MILLET Thierry à Mme PEYRÉ Christine à partir de 11h30
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme PIAZZA Arielle
M. POIGNONEC Michel à M. MARTIN Eric à partir de 11h35
Mme RÉCALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 12h20
M. SILVESTRE Alain à M. FRAILE MARTIN Philippe
M. TRIJOULET Thierry à M. VERNEJOUL Michel à partir de 12h20

EXCUSES :

M. MAMERE Noël
LA SEANCE EST OUVERTE

**Coop Alpha Coopérative d'activités et d'emploi - Programme d'action 2015 -
Subvention de Bordeaux Métropole - Convention - Décision - Autorisation**

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

1 - Présentation de Coop Alpha : objectifs, fonctionnement et partenariats

Coop Alpha propose à des porteurs de projet de tester en grandeur réelle la faisabilité de leur projet, de les accompagner de la phase de validation économique jusqu'à l'étape de création et de pérennisation. Pour cela, ils bénéficient d'un statut juridique approprié « entrepreneur-salarié » qui vient en sécurisation du parcours de créateur.

La structure s'est constituée en Société anonyme à responsabilité limitée (SARL) sous statut Société coopérative et participative (SCOP) qui garantit une gestion démocratique (les permanents sont salariés associés), la non-appropriation individuelle des excédents et la pérennité de la structure. Elle est située à Lormont. L'équipe est constituée d'une gérante et de 8 salariés (comptable et accompagnateurs) et gère un ensemble de 56 salariés-associés. Depuis 2006, elle accueille et accompagne un nombre croissant d'entrepreneurs (de 20 à 60 par an) situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville, avec une labellisation dans le cadre du dispositif Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise (NACRE).

La coopérative s'adresse à de futurs créateurs ayant des besoins d'accompagnement : demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion professionnelle, allocataires de minima sociaux, demandeurs d'emploi longue durée, (jeunes ou salariés durant de nombreuses années), de nouveaux arrivants sur le territoire. Toutefois, pour faciliter la mutualisation de moyens (actions de promotion collective) et créer une dynamique collective, Coop Alpha doit accompagner un minimum de 35 porteurs de projets sous 2 statuts (stagiaire de la formation professionnelle ou sous Contrat d'appui au projet d'entreprise). Plusieurs activités sont représentées : l'artisanat, les services aux entreprises (infographie, formation, traduction,...), aux particuliers (développement personnel, les artisans d'art, les métiers artistiques et culturels, les consultants).

Outil de développement économique local, la coopérative s'inscrit dans une démarche de partenariat avec les acteurs locaux, pour cela elle s'appuie sur un réseau de prescripteurs (Pôle Emploi, services sociaux (centres communaux d'action sociale, antenne girondine d'insertion, maisons départementales de la solidarité et de l'insertion), Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux (CCIB), Maisons de la promotion sociale (MPS), Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE), Union Régionale des SCOP).

A la sortie de la coopérative, les entrepreneurs sont orientés vers les structures de création : espace gestion, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), chambres consulaires pour l'immatriculation, organismes de financement pour les investissements (Association pour le droit à l'initiative économique, Gironde Initiative,

Caisse sociale développement local(CSDL). Un comité de pilotage semestriel permet d'assurer le lien permanent avec l'ensemble de ces partenaires. Plus largement, Coop Alpha agit en coopération avec : Hauts-de-Garonne Développement, les PLIE, la Maison de l'emploi de Bordeaux, les communes, les clubs d'entreprises, l'Association pour l'emploi des cadres (APEC).

2 - Bilan d'actions de Coop Alpha en 2014

L'année 2014 a été marquée par la loi de l'Economie sociale et solidaire de juillet 2014 qui reconnaît après 20 ans de pratique le statut d'entrepreneur-salarié-associé.

Ce statut s'inscrit dans le paysage de la création d'entreprise et devra être pris en compte et inclus comme un statut possible de création par les différents acteurs.

Les entrepreneurs salariés ont fait progresser le chiffre d'affaires de la coopérative de plus de 20 % en 2014, ce qui a permis de rémunérer plus de 75.000 heures de travail.

La coopérative s'est également mobilisée sur des actions partenariales : acteurs de la création, espaces de co-working, services emploi et développement économique des communes avec notamment le partenariat avec la commune de Saint Médard en Jalles. La coopérative d'activités apparaît comme un instrument d'inclusion active pour les demandeurs d'emploi du département et de développement économique des territoires.

L'effectif des personnes accompagnées en 2014 est de 156 entrepreneurs (+ 6 par rapport à 2013) sur l'ensemble de la Gironde, parmi lesquels 92 personnes proviennent du territoire métropolitain (6 personnes provenant de la rive droite, 86 personnes provenant de la rive gauche).

Le chiffre d'affaires hors taxes de tous les entrepreneurs de Coop Alpha en 2014 s'élève à 1.890.000 €, soit près de 20 % d'augmentation par rapport à 2013. Ce montant est réalisé par 129 entrepreneurs. Les entrepreneurs associés ont, quant à eux, réalisé 552.000 € de chiffre d'affaires soit 29% du chiffre d'affaires global (21 % en 2013).

Par ailleurs, la part d'autofinancement de la structure par la contribution des entrepreneurs à Coop Alpha, est en augmentation (+20.000 euros) et s'établit en 2014 à 154 000 €. Cette participation des entrepreneurs représente ainsi un autofinancement de l'ordre de 32 % (identique à 2013) pour la structure de portage.

Au 31/12/2014, 115 entrepreneurs étaient suivis dans la coopérative. 102 entrepreneurs étaient accompagnés et 13 étaient entrepreneurs-salariés-associés dans la coopérative d'emploi.

73 sont salariés, ce qui représente 43,6 salariés équivalent temps plein, réparti selon la typologie suivante :

- 48 entrepreneurs salariés sont des femmes, soit 29,4 équivalents temps plein,
- 25 entrepreneurs salariés sont des hommes, soit 14,2 équivalents temps plein.

Les sorties positives représentent 42% des entrepreneurs, soit 21 personnes qui ont pu créer leur entreprise en dehors de la coopérative : 16 personnes ont quitté la coopérative pour immatriculer leur entreprise, 5 entrepreneurs-salariés sont devenus sociétaires de la coopérative.

Par ailleurs, des actions ciblées ont été réalisées par Coop Alpha:

- Finalisation du projet « COOP IN » (ouverture de 3 tiers-lieux sur le département de la Gironde),
- Participation au Sommet international des coopératives à Québec,

- Développement de la couverture géographique de Coop Alpha (Libournais, Estuaire, Saint Médard en Jalles),
- Convention avec la Banque publique d'investissement (BPI) dans le cadre du plan de revitalisation de Laser Cofinoga,
- Recrutement de 3 salariés au second semestre 2014,
- Refonte des outils de communication de la structure,
- Crédit à la création d'une Charte coopérateur solidaire.

3 – Perspectives de la structure en 2015

Dès le début d'année 2015, Coop Alpha souhaite faire sa demande de labellisation. Cette démarche nationale va permettre d'homogénéiser certaines pratiques au sein du réseau, et de garantir à ses partenaires (entrepreneurs, financeurs, institutionnels, structures de l'emploi et de la création d'entreprises) des pratiques vertueuses.

A l'été 2015, Coop Alpha assurera le lancement de la 1ère Coopérative jeunesse de services (CJS) sur la rive droite de Bordeaux. Sa tête de réseau Coopérer pour Entreprendre a signé une convention de partenariat avec les CJS québécoises pour éduquer les jeunes (16-18 ans) à l'entrepreneuriat collectif et au modèle coopératif en particulier, et plus largement à l'autonomie en leur offrant une première expérience de l'entreprise.

En 2015, Coop Alpha intégrera 70 nouveaux porteurs de projets, saladera 35 nouveaux entrepreneurs et créera une dizaine d'entreprises (+ 5 entrepreneurs dans la Coopérative d'emploi). Elle accompagnera 170 porteurs de projet dans une phase de test à la viabilité économique du projet et formera, via un parcours de professionnalisation, au métier d'entrepreneur.

Afin de répondre aux besoins des entrepreneurs qui travaillent à plusieurs sur une même commande, se constituant en unités de travail, il est envisagé de leur proposer des outils collaboratifs développés sous licences Open Source. Ils pourront ainsi travailler à plusieurs sur un même document, capitaliser des outils et échanger afin de proposer une réponse adaptée aux clients.

L'animation et la promotion de « groupes métiers » se poursuit afin d'activer les échanges entre entrepreneurs du même secteur, développer des actions collectives de promotion, et permettre aux entrepreneurs de répondre à plusieurs à des appels d'offres et/ou de réaliser des missions en partenariat.

Enfin, Coop Alpha s'inscrit dans le projet emblématique de la rive droite de Bordeaux qu'est le « Pôle d'innovation sociale » situé à la Buttinière, sur la commune de Lormont. Ce projet, piloté par Bordeaux Métropole, le Groupement d'intérêt public (GIP) et Grand projet de villes (GPV), la Fab et la ville de Lormont, constituera sur un même site, identifié par une signalétique forte, un lieu hybride permettant des pratiques complémentaires innovantes autour de la création d'activités, de la formation et de l'emploi en privilégiant les valeurs coopératives et les initiatives d'acteurs économiques.

4 – Budget prévisionnel 2015

Bordeaux Métropole est sollicitée à hauteur de 57 000 € en 2015 (60 000 € en 2014) pour reconduire son soutien au développement des activités de Coop Alpha. Le budget prévisionnel pour l'année 2015, est estimé à 492 100 € T.T.C (438 032.53 € en 2014) détaillé comme suit :

Charges (en €)		%	Produits (en €)		%
Achats	28 200	6%	Subventions d'exploitation	321 400	65%
Services extérieurs	51 000	10%	Fonds Social Européen	120 000	24.4%
Autres services extérieurs	60 300	12%	Conseil Général	100 000	20.3%
Impôts et taxes	18 300	4%	Bordeaux Métropole	57 000	11.6%
Charges de personnel	325 974	66%	Conseil Régional	30 000	6.1%
Charges diverses	1 326	0%	Laser Cofinoga	14 400	2.9%
Charges financières	3 000	1%	Autofinancement	170 700	35%
Charges exceptionnelles	500	0%	NACRE	3 000	0.6%
Dotations aux amortissements des équipements affectés à l'opération	3 500	1%	Participations entrepreneurs CAPE et salariés	113 000	23%
			Participations entrepreneurs associés salariés	50 000	10.1%
			Prestations diverses	1 000	0.2%
			Produits financiers	1 500	0.3%
			Produits divers de gestion courante	200	0.04%
			Transferts de charges	2 000	0.4%
TOTAL (en €)	492 100	100%	TOTAL (en €)	492 100	100%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L5217-2 du Code général des collectivités territoriales ;

VU le règlement d'intervention des pépinières et incubateurs d'entreprises, couveuses et coopératives d'activité et d'emploi en date du 25 mai 2012 délibération n° 2012/0326

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la demande de Coop Alpha est recevable, dans la mesure où elle s'inscrit dans le cadre du règlement d'intervention des pépinières, incubateurs d'entreprises, couveuses et coopératives d'activité et d'emploi, et répond aux critères d'attribution en matière d'aide au fonctionnement

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention de 57 000 € en faveur de Coop Alpha pour le développement de son programme d'actions au titre de l'année 2015,

Article 2 : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est habilité à signer la convention ci-annexée, contenant les conditions de règlement de la subvention métropolitaine,

Article 3 : le montant de la subvention précitée sera imputé sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 90, CRB BD00, code opération 05P102O001 « Contributions Economie Solidaire ».

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 mai 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
La Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 JUIN 2015

PUBLIÉ LE : 5 JUIN 2015

Mme. CHRISTINE BOST